晶通-180x1220-191x1233x36mm

15 YEAR Guarantee

FR GARANTIE : Elle s'applique à compter de la date d'achat et s'exerce uniquement à valoir du produit, hors frais de pose et de dépose. EXCLUSION DE GARANTIE: Défaut visible avant la pose (la pose vaut acceptation), usure graduelle, progressive ou prévisible du sol plastique, usages du produit non adaptés aux spécifications techniques, pose non conforme aux DTU et aux règles de l'art, pose sur support non plan, non conforme, non sec, non propre, non stabilisé, non adapté, température ambiante, défaut lié au non-respect des règles de pose, ou violées avant la pose, ou consécutifs à des accidents (dégât des eaux, choc, dégât, déplacement générant des rayures, produit au mal être d'entretien non approprié). La garantie de résistance à l'eau ne prend effet qu'après 24 heures de pose et ne couvre pas les dommages consécutifs à une immersion prolongée. Les produits ne sont pas garantis contre les dommages causés par les insectes, les rongeurs, les moisissures, les champignons, les bactéries, les produits chimiques et solvants. Une pose collée est recommandée en cas de risque de déplacement du sol, plage de température d'usage autorisée 10°C à 35°C, surface de pose maximale autorisée est de 200m². Le longueur maximale est de 15 mètres. Au-delà, un fractionnement de 5 mm minimum doit être réalisé. Le fractionnement doit être réalisé tous les 15 mètres. Le fractionnement doit être réalisé sur tout ouvrage spécifique. Le sol doit faire l'objet d'un test de mesure d'humidité et d'adhérence avant la réalisation et le nettoyage et valider préalablement le revêtement de sol par poser de l'ITC par un professionnel du bâtiment